

VILLE DE MARANGE-SILVANGE
REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SESSION ORDINAIRE
Séance du 15 décembre 2022

sous la présidence de Monsieur Yves MULLER, Maire

Conseillers élus : 29 – Conseillers en exercice : 29

Etaient présents : 18

Bernard ROETTGER, Diane WEIDER, Guy BEAUJEAN, M.Claire SPANIER, Patricia DOSSMANN, Hervé MANGEOT, Yvette WITZ, Paul LINDEN, Christiane TOUSSAINT, Jérôme HECQUET, Eugène KOMARNICKI, Isabelle DUSCH, Thierry LEDUC, Alain CUERONI, Valentin COQUIN, Fabienne MORVRANGE, Philippe GASPARELLA

Etaient absents excusés : 9 Procurations : 9

François MEOCCI procuration à Bernard ROETTGER
Régis MENSLER procuration à Guy BEAUJEAN
Virginie FOURNIER procuration à Diane WEIDER
Jean-Claude BALTHAZARD procuration à Paul LINDEN
Caroline ROBERT-SINNIG procuration à M.Claire SPANIER
Peggy BRUM procuration à Patricia DOSSMANN
Martin BEAUVAIS procuration à Yvette WITZ
Thierry COTRELLE procuration à Valentin COQUIN
Francesca SCHEMBRI procuration à Philippe GASPARELLA

Etaient absentes excusées : 2

Andrée PICCININI
Cynthia MATHIEU

Secrétaire de séance :

Madame Fanny ALEXANDRE, Directrice Générale des Services
(articles L. 2541-6 et L. 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date d'envoi de la convocation : 8 décembre 2022

N°86/2022 - Tarifs municipaux 2023

Madame Diane WEIDER, Adjoint au Maire chargé des finances et du contrôle budgétaire, propose au conseil municipal de voter les tarifs municipaux qui seront applicables pour 2023.

DROITS DE PLACE**Fêtes foraines et cirques**

Cirques (+ 150 m2)	100,00 € par installation
Cirques (- 150 m 2)	80,00 € par installation
Auto scooters, chenilles, grands manèges	150,00 € par installation
Manèges pour adultes	80,00 € par installation
Manège pour enfants, petits cirques	80,00 € par installation
Confiseries, stands tirs, boutiques, loteries, jeux d'adresse	50,00 € par installation
Pêche aux canards	50,00 € par installation
Camion, commerces itinérants	50,00 € par installation
Distributeurs automatiques	50,00 € par installation
Autres jeux	50,00 € par installation
Stands divers	50,00 € par installation
Salle de jeux	50,00 € par installation
Remorques jeux – grues	50,00 € par installation
Forfait eau	compris dans le droit de place

Commerces – hors marchés

Stations de ventes d'aliments à emporter, camion, ...	8,00 € par jour
Ventes sapin de Noël	250,00 € par saison

Occupation voiries

Terrasse, café ou restaurant	gratuit
Etalage devant les commerces	gratuit
Dépose de benne durant les travaux	gratuit les 15 premiers jours 1,00 € le m ² par jour au-delà de 15 jours
Echafaudage	gratuit

FRAIS DE POSE ET RACCORDEMENTS COFFRETS ELECTRIQUES

Manifestations organisées par les associations de la commune	Prise en charge forfaitaire par la commune 250 €/an et par association
--	---

CIMETIERES

Concessions funéraires	15 ans	30 ans
Concession simple	60 €	100 €
Concession double	120 €	200 €
Case de columbarium	140 €	200 €

	Cimetière de Silvange	Cimetière de Marange
Caveau (2 places)	885,00 €	1 059,00 €
Case colombarium	591,00 €	591,00 €

ACTIVITES SOCIO CULTURELLES

ENFANT / par année scolaire :

	1 cours	2 cours
Habitants de la commune	75 €	120 €
Extérieurs	90 €	150 €

ADULTE / par année scolaire :

	1 cours	2 cours
Habitants de la commune	125 €	190 €
Extérieurs	150 €	230 €

ADULTE / par année scolaire :

Activité	1 séance par semaine
Scrabble	15 € / an
Poterie	15 € / an
Patchwork	15 € / an
Ikebana	22 € / mois

Frais d'adhésion : 10 €

SPECTACLES

	Adulte / entrée	Enfant à partir de 12 ans / entrée
Pièces de théâtre	7 €	3 €

	Adulte / entrée	Enfant moins de 12 ans / entrée
Pièces de théâtre professionnelles	10 €	5 €

Spectacles musicaux, concerts etc...	12 €
--------------------------------------	------

Gratuité des entrées : projections cinématographiques dans le cadre de la semaine de l'Europe

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Abonnement annuel	6.50 € / habitant de la commune 8.00 € / extérieurs Gratuité : enfants de la commune, handicapés, demandeurs d'emploi
Animations, Ateliers	3 € / animation, atelier / enfant Exception : Pour les ateliers de Pâques et de Noël : 5€ / atelier / enfant

ACTIVITES DE L'ETE DES JEUNES

Catégorie A	6,00 €
Catégorie B	9,00 €
Catégorie C	16,00 €
Catégorie D (séjour)	370,00 € *

*Possibilité de payer en 3 fois et possibilité d'utiliser la participation « Coup de Pousse »

TRANSPORTS SCOLAIRES

Nombre d'enfants \ Période	1 ^{ère} période De septembre à décembre	2 ^{ème} période De janvier à mars	3 ^{ème} période D'avril à juin	Carte annuelle De septembre à juin	Carte annuelle En 3 versements
1 enfant	82.00 €	61.50 €	61.50 €	185.00 €	1 ^{er} vers. : 65 € Puis 2 x 60 €
2 enfants	140.00 €	105.00 €	105.00 €	330.00 €	3 versements de 110 €
3 enfants et plus	194.00 €	145.50 €	145.50 €	465.00 €	3 versements de 155 €

PARTICIPATION COMMUNALE AUX CLASSES TRANSPLANTEES

Elève résidant et scolarisé sur la commune	75,00 € / enfant (une seule participation durant sa scolarité)
--	---

PHOTOCOPIES

Format A4 recto	0,20 € / copie
Format A4 recto/verso	0,40 € / copie
Format A3 recto	0,40 € / copie
Format A3 recto/verso	0,80 € / copie

MAIN D'ŒUVRE SERVICE TECHNIQUE

Tarif horaire	43,00 €
Montant forfaitaire par intervention Frais administratifs et techniques	30,00 €

ENCARTS PUBLICITAIRES GUIDE PRATIQUE DE LA VILLE

¼ page	90 € TTC
½ page	170 € TTC
1 page entière	300 € TTC

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES**Salle Gabriel Hennequin**

	Associations de la commune	Habitants ou comités d'entreprise de la commune	Extérieurs à la commune	Manifestations commerciales
1 jour (lundi/mardi/mercredi/jeudi) De 8h à 8h	Gratuit	100,00€	375,00€	525,00€
Week End (Du vendredi 18h au lundi 8h)	125,00€	125,00€	570,00€	900,00€
Jours fériés en semaine (1 jour de 8h à 8h)	100,00€	100,00€	450,00€	-

Salle André Malraux

	Associations de la commune	Habitants ou comités d'entreprise de la commune	Extérieurs à la commune	Manifestations commerciales
1 jour (lundi/mardi/mercredi/jeudi) De 8h à 8h	Gratuit	190,00€	675,00€	1 200,00€
Week End (Du vendredi 18h au lundi 8h)	200,00€ (*) (limité à 3 réservations)	500,00€	1 200,00€	1 800,00€
Jours fériés en semaine (1 jour de 8h à 8h)	125,00€	190,00€	900,00€	-

Salle Socio de Ternel

	Associations de la commune	Habitants ou comités d'entreprise de la commune	Extérieurs à la commune	Manifestations commerciales
1 jour (lundi/mardi/mercredi/jeudi) De 8 h à 8 h	Gratuit	150,00€	345,00€	750,00€
1 jour de week end ou 1 jour férié De 8h à 8 h	115,00€	225,00€	450,00€	1 050,00€
Week End (Du vendredi 14h au lundi 8h)	125,00€	315,00€	675,00€	-

(*) en dehors des dispositions conventionnelles particulières

Gratuité des salles

- Mariage d'un agent de la commune
- Café à l'occasion des obsèques d'un habitant de la commune

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité,

- décide de fixer ainsi les tarifs applicables pour 2023.

Présents : 18
 Votants : 27
 Abstentions : 3 (Valentin COQUIN, Fabienne MORVRANGE, Thierry COTRELLE)
 Suffrages exprimés : 24
 Pour : 24
 Contre : 0

Extrait certifié conforme
 Marange-Silvange, le 16 décembre 2022

LE MAIRE :



Yves MULLER